

## LE MOT DU MAIRE

Chers Sazéroises, chers Sazérois,

Alors que l'année 2025 touche à sa fin, j'espère qu'elle aura été synonyme de réalisations pour chacun d'entre vous.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous accordez à notre équipe municipale, confiance qui nous guide au quotidien dans notre action pour la commune.

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales, un moment important pour notre avenir collectif.

Nous devons cependant faire face à un contexte de plus en plus difficile : les aides de l'État se raréfient, et les marges de manœuvre fiscales sont limitées. Chacun le sait, les ressources ne sont pas inépuisables, et il nous faut donc trouver des solutions créatives pour répondre aux besoins de tous, malgré des moyens limités.

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire aura lieu le **samedi 10 janvier 2026 à 16h00** à la salle des fêtes.

En cette fin d'année, l'équipe municipale et moi-même souhaitons à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année 2026, pleine de réussite et, surtout, de santé - ce bien le plus précieux.

Le Maire et le Conseil municipal.



## Naissance



Théodore HOWELLS, le 10 janvier 2025

## Mariage



Pauline et Ludovic SCHERNSTEIN, le 16 août 2025

## Décès



† 2025 †

Le 31 décembre 2024 : André BORDET

Le 06 janvier : Marie-Paule DHAISNE

Le 29 janvier : Hélène MOQUET veuve STEFFEN

Le 19 février : Gérard BEIGNEUX

Le 15 mai : LUCIEN BORDET

Le 18 juin : Olivier PAGNARD

Le 24 juin : Thierry STEFFEN

Le 21 août : Monique MERCIER

veuve NATUREL

Le 30 octobre : Rémy BLINET

# *La vie de la commune en 2025*

## INFORMATIONS MAIRIE



Les horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie au Public :

- ❖ Le mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
- ❖ Le samedi de 9h00 à 12h00.
- ❖ Le lundi : fermé au public.

Vous pouvez nous joindre par téléphone au : 02.54.30.51.04 ou par mail : [contact@sazeray.fr](mailto:contact@sazeray.fr)

 Pour toujours plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook :  
Mairie de Sazeray et le site de la commune [www.sazeray.fr](http://www.sazeray.fr)

Depuis mars 2024, Agnès avait été embauchée à mi-temps pour principalement répertorier le cimetière. Son contrat s'est terminé le 31 mai 2025. Nous la remercions chaleureusement pour son travail sérieux et pour toutes ses recherches qui ont permis un classement rigoureux des concessions du Cimetière communal.

Merci à notre Secrétaire de Mairie qui répond au mieux aux attentes des administrés et des différents services et aux agents techniques pour leur implication à la vie de la commune.

### Avis aux nouveaux habitants !

Nous invitons les nouveaux habitants de la commune (résidence principale et secondaire) à venir se présenter au Secrétariat de Mairie afin de pouvoir prendre un premier contact et faire le point sur les services que la commune propose. Merci 😊



### Les travaux de votre Mairie sont terminés !

Les travaux, entamés début décembre 2024, se sont terminés en septembre 2025.

Vous êtes venus nombreux à l'inauguration du nouveau Secrétariat de mairie le 12 octobre dernier et nous vous en remercions chaleureusement.

C'est donc avec plaisir que nous vous accueillerons désormais, aux horaires habituels, par la nouvelle entrée qui se situe du côté du nouveau parking.

Toute l'équipe municipale.



\* Épicerie de Valérie



02.54.30.59.16

\* Coiffeuse : Amand'Coiff



06.32.05.74.94

Permanence tous les mois, dates affichées en Mairie.

@ [amandineb84@yahoo.fr](mailto:amandineb84@yahoo.fr)

\* Apiculteur : Jean-Marc GRISON



06.08.62.09.43

@ [abeillesduberry@gmail.com](mailto:abeillesduberry@gmail.com)

\* Coaching sportif : Arnaud BUTIN



06.49.37.58.34

@ [sport.objectif.sante36@gmail.com](mailto:sport.objectif.sante36@gmail.com)

\* Agent immobilier : Peter HOWELLS



07.84.95.75.88

@ [jovimmo.ph36@gmail.com](mailto:jovimmo.ph36@gmail.com)



06.84.99.92.10

\* Jump'Perform : Yannis SIMON



06.87.58.49.40

Praticienne Bien-être à domicile.

\* LEETHERAPIE : Magali HEBRA

*Harmonier les énergies, libérer les émotions.*



*Praticienne Bien-être à domicile.*

@ [magathee21@orange.fr](mailto:magathee21@orange.fr)

\* BERRY NUISIBLES : Cyrille CANIVET



06.22.50.72.19

Guêpes / Frelons / tous types d'insectes

@ [berry.nuisibles@gmail.com](mailto:berry.nuisibles@gmail.com)

\* Travaux : Ludovic SHERNSTEIN

06.65.49.79.37

Broyage, terrassement, conduite d'engins divers



\* « Les jardins de l'Oiseau » : Vincent RABASTÉ

06.81.69.21.14

Pépinière de petits fruitiers, plantes aromatiques, légumes vivaces, plants maraîchers et maraîchage.

Site : [www.jardinsdeloiseau.com](http://www.jardinsdeloiseau.com) / Contact : [contact@jardinsdeloiseau.com](mailto:contact@jardinsdeloiseau.com)

\* Selvaya - Les voies de l'Éveil :

06.04.18.66.55

Yoga, Méditation, Chamanisme

[www.selvaya.com](http://www.selvaya.com)



## Les Gîtes à Sazeray



### Le Moulin de Pouzoult

Maison de vacances de 200 m<sup>2</sup>, pouvant accueillir 8 personnes (4 chambres, 2 salles de bains), avec terrasse, cheminée, cuisine équipée et connexion Wi-Fi gratuite. Idéal pour les séjours en famille ou entre amis.



Le Domaine Pouzoult est une ancienne ferme française, composée de deux grandes granges, située dans un cadre rural, au milieu d'un terrain privé d'environ 2,5 hectares, dans la campagne du Berry (Indre). Le domaine propose au moins deux gîtes distincts - sous les noms de « gîte Orange » et « gîte L'Escalier ».

L'endroit est calme, paisible, propice au repos, à la nature, idéal pour se ressourcer, se promener ou faire du vélo dans un environnement vallonné et bucolique.



**La Maison des Vignes** Il s'agit d'une maison individuelle en pierre, située dans un jardin privé, au bord d'un étang. Elle dispose de 2 chambres (une chambre double + une chambre twin), elle peut accueillir 4 personnes. Au rez-de-chaussée : une grande cuisine / salle à manger, un salon, une salle de d'eau + WC + buanderie. L'étage est accessible par un escalier en bois. Un second gîte de 2 personnes est disponible sous le nom « Les belles étoiles ».



**La Roulotte des 4 Saisons** : Hébergement insolite de 20 m<sup>2</sup> pour 4 personnes (1 chambre, 1 salle de bains), avec piscine privée, jardin, barbecue et parking gratuit. Climatisation et kitchenette équipée.

Pépinière  
Les Jardins de l'Oiseau



Les Jardins de l'oiseau, c'est :

- ☛ Plus de 250 variétés de plantes potagères, aromatiques, légumes vivaces, plantes de bien-être, tinctoriales, arbres et arbustes fruitiers.
- ☛ Des cultures naturelles, respectueuses des saisons, avec des semences bio reproductibles.
- ☛ Une agriculture qui respecte la nature et que nous vous invitons à partager.

Contact

Vincent RABASTÉ  
[www.jardinsdeloiseau.com](http://www.jardinsdeloiseau.com)  
[contact@jardinsdeloiseau.com](mailto:contact@jardinsdeloiseau.com)  
06.81.69.21.14  
3, l'oiseau  
36160 SAZERAY



## Démarches Administratives



### Carte Nationale d'Identité (C.N.I) et Passeport

Faire votre pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/> (Vous pouvez vous présenter à la Maison France Service proche de chez vous, qui vous aidera à remplir votre demande en ligne).

Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour faire refaire sa carte d'identité, vous devez vous rendre dans une Mairie équipée d'un dispositif de recueil (les plus proches de Sazeray sont La Châtre, Aigurande ou Boussac) en présentant votre ancienne carte d'identité périmée ainsi que tous les justificatifs figurant dans la liste ci-dessous :

- \* Votre pré-demande (le n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche, il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande),
- \* Une photo d'identité de moins de 6 mois,
- \* Votre carte d'identité,
- \* Un acte de naissance de moins de 3 mois, si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans,
- \* Un justificatif de domicile de moins d'un an.

**Votre présence est indispensable** pour procéder à la prise d'empreintes.

Vous devez retirer la carte **personnellement** au lieu de dépôt du dossier. Elle doit être retirée dans les **3 mois**, passé ce délai, elle sera détruite.

### Permis de conduire

Pour remplacer votre permis de conduire cartonné, faire votre demande en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

### Autorisation de sortie du territoire pour un mineur

Votre enfant mineur doit se rendre à **l'étranger** et vous vous demandez s'il y a des formalités à respecter ?

**Voici quelques réponses pour vous éclairer :**

L'enfant qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents doit avoir les documents suivants :

- ✓ Original du formulaire cerfa n°15646 (disponible au Secrétariat de Mairie ou sur le site <https://www.service-public.fr>) signé par une personne ayant l'autorité parentale,
- ✓ Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa si nécessaire selon le pays de destination,
- ✓ Copie d'un justificatif d'identité du parent signataire (carte d'identité : recto-verso, passeport : page(s) où se trouve(nt) la photo et la signature). Le justificatif d'identité doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.

### Inscription sur la liste électorale de la commune

Au vu des prochaines élections municipales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026** sur la liste électorale de la commune.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Il vous suffit de venir au Secrétariat de Mairie pour vous inscrire avec les documents suivants :

- ↳ Justificatif d'identité,
- ↳ Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ↳ Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie).

Vous pouvez également faire votre demande d'inscription directement en ligne sur le site du service public :  
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

## Le Recensement et la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

**PARCOURS DE CITOYENNETÉ**  
**3 étapes obligatoires**



**1**  
L'enseignement de défense (classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)

**2**  
Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr))

**3**  
La Journée Défense et Citoyenneté ([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

*La JDC est une étape clé à ne pas manquer !*

Ministère des armées - SGA/CDDM 2019 - Crédit Photo : Stock, Retouch

**Ce parcours est obligatoire pour passer :**  
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);  
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



**SGa**  
Secrétariat général pour l'administration

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou au consulat français s'il réside à l'étranger, dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire.

Il faudra qu'il se présente en Mairie avec sa pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...) et son livret de famille.

### Nouveau !

L'organisation de ma JDC est maintenant en ligne :  
<https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



**JDC**  
**OBJECTIF CITOYEN**  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

**SGA**  
Secrétariat général pour l'administration

## Élections municipales 2026 à Sazeray

*Ce que vous devez savoir !*

Chers habitants de Sazeray,

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026.

Cette année, le mode de vote évolue pour notre commune : vous ne voterez plus pour des candidats individuels, mais pour une liste complète et bloquée.

Voici ce que cela change pour vous :

### **1. Une liste complète, un vote simplifié.**

Désormais, chaque électeur votera pour une liste entière, sans possibilité de modifier l'ordre ou de rayer des noms. Toute modification (rayure, ajout, changement de nom) sur le bulletin entraînera sa nullité : **aucun vote** ne sera comptabilisé pour ce bulletin.

### **2. Pourquoi ce changement ?**

Cette mesure vise à clarifier le scrutin et à éviter les bulletins ambigus. Vous choisirez donc une liste telle qu'elle est présentée, sans modification possible.

### **3. Vote par procuration : une solution pour tous.**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, vous avez la possibilité de voter par procuration. Deux options s'offrent à vous :

- En ligne : une procédure dématérialisée est désormais disponible sur service-public.fr (rubrique « Vote par procuration »).
- En gendarmerie ou commissariat : présentez-vous muni d'une pièce d'identité pour établir votre procuration.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.



## Dépôt de vos demandes d'urbanisme

*Désormais en ligne sur le GNAU !*

Depuis quelques mois, la mairie de Sazeray vous propose de déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc.) directement en ligne via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Cette plateforme sécurisée, mise en place par l'État, simplifie vos démarches et accélère le traitement de vos dossiers.

Pourquoi utiliser le GNAU ?

- Gagnez du temps : plus besoin de vous déplacer en mairie, déposez votre dossier 24h/24, 7j/7.
- Suivez l'avancement de votre demande en temps réel.
- Bénéficiez d'un accompagnement : le GNAU vous guide pas à pas dans la constitution de votre dossier.
- Sécurité et traçabilité : vos documents sont transmis directement aux services instructeurs.

Comment faire ?

1. Rendez-vous sur le site officiel : <https://gnau32.operis.fr/sdei36/gnau>
2. Créez un compte ou connectez-vous avec FranceConnect.
3. Sélectionnez le type de demande (permis de construire, déclaration préalable, etc.).
4. Complétez le formulaire et joignez les pièces demandées.
5. Validez et envoyez votre dossier.

Besoin d'aide ?

La mairie de Sazeray reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches :

- Permanence en mairie : [jours et horaires à préciser]
- Par téléphone : 02.54.30.51.04
- Par mail [contact@sazeray.fr](mailto:contact@sazeray.fr)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Le service urbanisme de Sazeray



## SERVICE ENVIRONNEMENT

Pour protéger notre environnement et faire face à l'augmentation de la fiscalité liée aux déchets, nous devons adopter des pratiques qui lui seront bénéfiques.  
Cela consiste à trier correctement tous nos produits recyclables.

- ↳ Mettre les déchets non recyclables dans le sac d'ordures ménagères, fermé et déposé dans le bac réservé.
- ↳ Déposer les déchets recyclables (emballages, verre, papier, etc.) dans les sacs jaunes ou les conteneurs collectifs ou les bennes à ordures spécifiques.
- ↳ Emporter les déchets encombrants (mobilier, gravats, etc.) à la déchetterie.
- ↳ Composter les déchets organiques (épluchures, restes de repas, etc.)

Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez faire votre demande de carte de déchèterie directement au service environnement de la Communauté de communes de La Châtre-Sainte-Sévère ou en Mairie et ainsi récupérer votre bac pour les ordures ménagères (sous réserve de disponibilité) et vos sacs jaunes.

### LES HORAIRES DE VOS DÉCHETERIES

De La semaine 1 à 25 et de la semaine 36 à 52



#### Z.I. LA TAILLE- MONTGIVRAY

Mardi, mercredi et vendredi  
09h15 à 11h45 et 14h15 à 17h30  
Lundi et Jeudi  
14h15 à 17h30  
Samedi  
09h15 à 11h45 et 14h15 à 16h45



#### PÂTUREAUX DES FORGES - SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE

Lundi, mercredi et vendredi  
14h15 à 17h30  
Samedi  
09h15 à 11h45 et 14h15 à 16h45

De la semaine 26 à 35



#### Z.I. LA TAILLE- MONTGIVRAY

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
08h00 à 13h00  
Mercredi  
14h00 à 17h00  
Samedi  
09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

#### PÂTUREAUX DES FORGES - SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE

Lundi et mercredi  
8h00 à 13h00  
Samedi  
09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00



284, RUE NATIONALE 36400 LA CHÂTRE

Lundi: 09h00 à 12h00  
Mercredi: 13h30 à 16h30  
Jeudi: 13h00 à 16h00

02 54 62 10 16

contact@cdc-lcss.fr

www.cdc-lcss.fr

Retrait composteurs, calendriers, retrait  
sacs jaunes, échange/retrait de bac à  
ordures ménagères, redevance  
d'enlèvement des ordures ménagères...



# SAC et BAC JAUNE

Tous les **EMBALLAGES** en

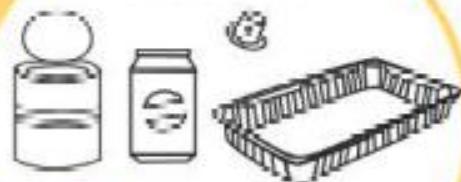
## PLASTIQUE



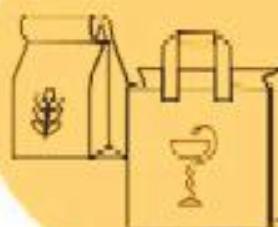
## CARTON



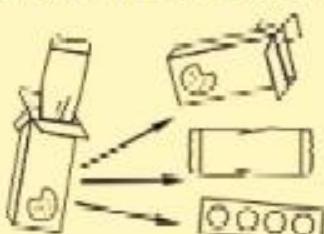
## METAL



## PAPIER



SI EMBOITES,  
CES EMBALLAGES  
NE SONT PAS RECYCLES !



SEPARER  
TOUS VOS  
EMBALLAGES !

Service Environnement

284 rue Nationale  
36400 LA CHATRE  
02 54 62 10 16  
[contact@cdc-lcss.fr](mailto:contact@cdc-lcss.fr)  
<https://www.cdc-lcss.fr>

### Un changement de situation : nombre de personnes, adresse... ?

Signalez-le au service environnement par mail : [contact@cdc-lcss.fr](mailto:contact@cdc-lcss.fr) ou à une permanence du point Info.

*Un justificatif et une pièce d'identité vous seront demandés.*



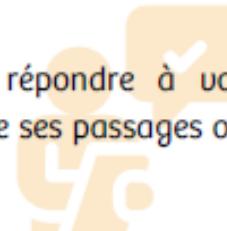
### Pour gagner du temps à la déchèterie, préparez vos déchets par type ou par matériau.

Vous trouverez la liste des déchets acceptés sur le site internet de la Communauté de Communes, rubrique "Déchets".

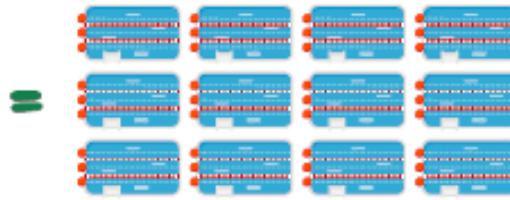


**Marie, l'ambassadrice du tri du service environnement, effectue des contrôles qualités des sacs jaunes tout au long de l'année sur le territoire de la Communauté de Communes.**

Elle est à votre disposition pour répondre à vos questions sur le tri des déchets lors de ses passages ou au point Info.



Félicitations !



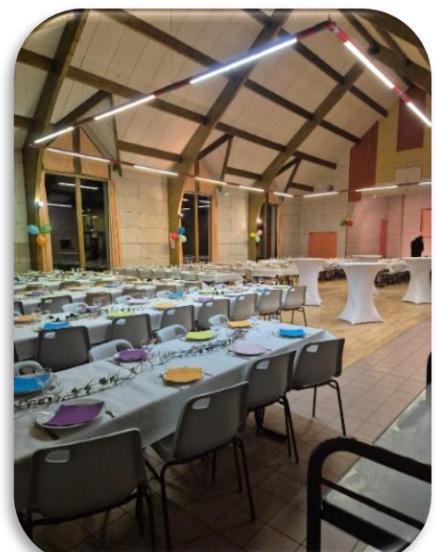
12 bassins de nage de la piscine du Pays de La Châtre.



✓ Couscous sous la neige !

Le 15 mars 2025, le Collectif de l'École en fête de Sainte-Sévère a organisé une soirée couscous au profit des élèves de l'École Émile Chenon. Les bénéfices de la soirée, au profit de la coopérative scolaire, se sont élevés à 1 074,66 €.

Une invitée surprise - la neige - n'a pas empêché les 162 gourmands de venir profiter de la soirée !



La deuxième édition de cette soirée est prévue pour le 14 mars 2026 à la salle des Fêtes de Sazeray 😊

✓ Confection de housses et de rideaux à l'Église.

Des rideaux pour le confessionnal et une housse de protection pour l'harmonium ont été cousus. Un grand merci à Catherine BERGUA, 3ème Adjointe, pour son travail soigné de couture ! 🧶



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## NUMÉRISATION DES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL

Un opérateur de numérisation de la société Numerize a effectué la **numérisation et l'informatisation des actes d'état civil** des naissances, mariages et décès dans notre mairie, en une demi-journée. Les registres des années 1923 à 2024 ont été numérisés le 28 avril 2025 représentant un total de 1 702 actes.

### POURQUOI ?

Le raccordement à COMEDEC est **obligatoire** pour les communes disposant ou ayant disposé d'une maternité sur leur territoire. Pour les autres communes (celles n'ayant jamais disposé de maternité sur leur territoire), l'adhésion au dispositif COMEDEC s'effectue pour le moment sur la base du volontariat mais elle est vouée à devenir obligatoire dans les prochaines années.

En plus de leurs **préservations**, la numérisation des registres d'état civil permet une **délivrance plus rapide** des actes. Le gain de rapidité s'appliquera aussi aux agents du service état civil qui reçoivent régulièrement des demandes de copies diverses.

### LA SOCIÉTÉ NUMERIZE

Crée en 2008, la société Numerize est située à HOERDT en Alsace. Elle est devenue l'acteur incontournable dans la transition au tout numérique des collectivités françaises. Présente dans **96** départements et plusieurs DOM-TOM elle répond en parallèle aux besoins de plusieurs syndicats départementaux. La société Numerize compte plus de **9000 mairies** à son actif soit plus de **8 millions** d'actes numérisés. Numerize assure son expertise et la conformité de son travail en étant partenaire de tous les éditeurs de logiciel d'état civil référencés et compatibles à COMEDEC.

### LE MOT DE L'OPÉRATEUR

« *J'ai été très bien reçu en mairie, bienveillance et intérêt à l'égard de mon travail.* » Grégoire.



- ✓ Reprise du mur du cimetière : fin des travaux.

Les travaux de rénovation du mur du cimetière, menés par l'entreprise CHICAUD Frères (démontage de l'ancien mur, reconstruction et application d'un enduit), ont commencé le 24 octobre 2023 et se sont achevés le 24 juillet 2025 après plusieurs mois d'intervention.

## Début des travaux :



## Fin des travaux :



Concession n°

Plan n°

Nom de l'acquéreur :

Date d'achat :

Durée :



- ✓ Classement des concessions du Cimetière communal.

Madame Marie-Agnès DEPARDIEU a mené, pendant plusieurs mois, une mission exigeante : le classement des concessions du cimetière et la recherche des familles concernées.

Cette tâche, à la fois complexe et délicate, l'a conduite à élaborer un système de classement efficace, permettant désormais de retrouver rapidement toutes les informations disponibles pour chaque concession.

Personnes inhumées dans la sépulture		
Nom et prénoms	Date de naissance	Date de décès

<-- Exemple de classement

✓ Mission « Archives Communales »

Madame Emmanuelle BONNAFOUX, Archiviste du Centre de Gestion de Châteauroux, est venue durant plusieurs mois poursuivre sa mission d'archivage. Grâce à son engagement et son sérieux, ce chantier fastidieux est désormais presque achevé, avec une dizaine de jours de classement prévus pour l'année 2026.



**INSERT JEUNES**

Entreprise d'insertion à Châteauroux



Évacuation des archives pour destruction à l'aide de l'entreprise Insert Jeunes sur Châteauroux.



✓ Le 22 août - Randonnée pédestre

La commune de Sazeray a accueilli la première journée de randonnée à thème accompagnée le 22 août dernier, organisée par l'office de tourisme du Pays de George Sand. L'événement a rassemblé une centaine de marcheurs venus de 27 départements. Après un hommage rendu à Michel PLISSON, ancien guide disparu en avril, les randonneurs ont parcouru 18 kilomètres sous un soleil clément. La compagnie Soliloque a ponctué le parcours de saynètes humoristiques abordant de façon décalée de grandes questions existentielles, telles que « L'homme parfait existe-t-il ? », « L'homme peut-il voler ? » ou encore « La Joconde avait-elle froid aux pieds ? ».

Un ravitaillement mettant à l'honneur les producteurs locaux a permis aux participants de reprendre des forces. La journée s'est achevée à la salle des fêtes, où le maire a présenté la commune et salué la réussite de cette première édition clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité.



🎀 Sazeray s'engage pour octobre rose 🎀



Grâce à vos dons, la commune a pu remettre la somme de **125,30 €** à la ligue contre le cancer de Châteauroux.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation.



✓ Boite à livre 📚 Elle est enfin de retour ! 📚

Depuis le 07 octobre 2025, la boîte à livre est de nouveau à votre disposition, toujours située à la Mairie, sur le nouveau parking.

**Rappel du principe** : chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement.

Merci de respecter la seule règle qui est celle du **partage** et de l'échange.

Bonne lecture à tous 😊



✓ Aménagement devant la Mairie.

L'entreprise Jardins en Berry a assuré l'arrachage de la haie existante, puis la fourniture et la pose de gabions en bordure de trottoir, avant de planter une haie de charme derrière ces derniers.



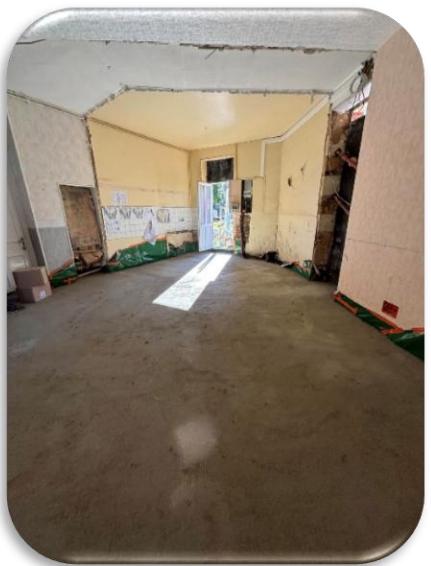
✓ Travaux de réaménagement du Secrétariat de Mairie et réception du chantier avec les habitants de la commune.

Les travaux de rénovation ont débuté le 09 décembre 2024 et la nouvelle Mairie a ouvert ses portes le 06 octobre 2025.

Comme tout projet d'envergure, celui-ci a connu son lot de défis et d'imprévus, notamment des retards dans le planning initial, principalement liés à la phase de gros œuvre. Cette période a été l'occasion de faire preuve de solidarité et d'adaptation. Malgré les contraintes - parfois trois personnes dans une même pièce, le bruit des outils, et la nécessité de continuer à accueillir le public - nous avons pu maintenir notre activité grâce à la mobilisation de chacun.

Voici quelques photos pour revenir sur les travaux de ces derniers mois :





Le 11 octobre 2025 : Réception officielle des travaux





Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, pour 30 ans de service.

Un hommage bien mérité à l'engagement et à la fidélité exemplaires au service de la collectivité de Madame Nicole BEUGNET, 2<sup>ème</sup> Adjointe depuis 2020.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a officiellement inauguré le nouveau pupitre équipé d'un micro, acquis cette année par la commune.

Un écran de rétroposition a également été installé dans la salle des fêtes.



Les travaux ont été placés sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture de Catherine AUTISSIER à La Châtre. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour ses idées innovantes et son suivi rigoureux du chantier, ainsi qu'à Matthieu LUREAU pour son précieux accompagnement. Un grand merci également à nos partenaires financiers, dont les aides ont été déterminantes pour la réalisation de ce projet. Sans ces soutiens, les travaux auraient pu s'étaler sur une période bien plus longue.

La liste des entreprises qui ont œuvré à la réussite de ce chantier :

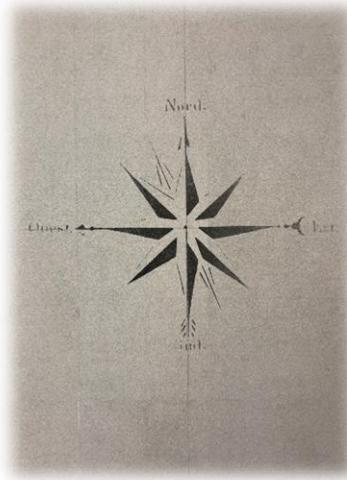
- Démolition et maçonnerie : SRTS à Limoges,
- Menuiseries intérieures et extérieures : EBRB à Neuvy-Saint-Sépulchre,
- Plâtrerie, carrelage et faïence : SA Charier à Limoges,
- Plomberie, électricité et chauffage : Goustille Martin à Sainte-Sévère,
- Peinture et revêtement muraux : Couleurs Déco à La Châtre,
- Espaces verts : Jardins en Berry.

Le montant total des travaux s'élève à **158 407,00 € TTC**, financé à hauteur de 113 702,00 € par nos partenaires :

- Fonds verts : 40 %
- DETR : 30 %
- FAR : 8,8 %
- SDEI : 2 000,00 € pour la pompe à chaleur et les luminaires basse consommation.

La part restante, soit 44 705,00 € (22 %), a été assurée par les fonds propres de la commune. Ce budget inclut la prestation de l'architecte, les diagnostics énergétiques, la publication de l'appel d'offres dans La Nouvelle République et la coordination des travaux.

Merci à tous pour votre confiance et votre soutien, qui permettent à notre commune de se moderniser et de se projeter vers l'avenir avec dynamisme.



- ✓ Installation de dispositifs de sécurité sur la passerelle du sentier des Maîtres Sonneurs.



Le 17 novembre, des garde-fous ont été installés sur la passerelle enjambant le ruisseau des Palles, située sur le sentier des Maîtres Sonneurs.

Les frais de ces travaux seront partagés avec la commune de Sainte-Sévère-sur-Indre, la rivière marquant la limite territoriale entre les deux communes.

- ✓ Construction de sept nouvelles cavurnes au Cimetière communal

Le 19 novembre 2025, la construction des sept nouvelles cavurnes au cimetière communal s'est achevée. Ces aménagements, réalisés dans le respect des normes en vigueur, permettent de répondre aux besoins croissants de la commune en matière de concessions funéraires. Ces nouvelles cavurnes offrent désormais aux familles des solutions adaptées et pérennes.





## Les projets de la commune

- ↳ Restauration du mur du cimetière communal - côté RD26,
- ↳ Pose de nouveaux portails au cimetière communal,
- ↳ Pose d'une nouvelle porte d'entrée à la Mairie (côté salle du Conseil municipal),
- ↳ Fin de l'archivage communales (10 jours),
- ↳ Programme annuel d'entretien de la voirie.

Pour nous aider à financer ces projets, nous avons demandé des subventions à l'État (D.E.T.R.) et au Département de l'Indre (F.A.R.).

### Restauration du mur du cimetière communal - côté RD26

Le mur du cimetière communal a fait l'objet d'un effondrement partiel en début d'année 2021, entraînant la reconstruction de la partie concernée entre 2024 et juillet 2025,

La partie sud du mur présente désormais des signes de dégradation avancée, nécessitant des travaux de restauration (nettoyage et réparation des enduits) afin d'assurer la sécurité et la pérennité de l'ouvrage.

Les travaux de restauration s'élèvent à un montant de **44 925,95 € H.T.**

### Détails du financement

- ✍ 40 % financé par la D.E.T.R. soit 17 970,00 € H.T.,
- ✍ 25 % financé au titre du F.A.R soit 11 231,50 € H.T.,
- ✍ 35 % financés par les fonds propres de la commune soit 15 724,00 €.

### Pose de nouveaux portails au cimetière communal

Les portails métalliques actuels du cimetière communal, très anciens, nécessitent d'être remplacés pour des raisons de sécurité et de fonctionnalité. Le montant des deux nouveaux portails s'élève à la somme de **6 227,00 € H.T.**

### Détails du financement

- ✍ 40 % financé par la D.E.T.R. soit 2 490,80 € H.T.,
- ✍ 25 % financé au titre du F.A.R soit 1 556,75 € H.T.,
- ✍ 35 % financés par les fonds propres de la commune soit 2 179,45 €.

## Pose d'une nouvelle porte d'entrée à la Mairie (côté salle du Conseil municipal),

Les travaux de rénovation du secrétariat de mairie ont été achevés cette année, nécessitant une mise aux normes et une amélioration de l'accessibilité des locaux,

La porte d'entrée actuelle de la salle du Conseil municipal, vétuste et inadaptée, ne répond plus aux exigences de sécurité, d'isolation et d'accessibilité.

Le montant du remplacement de la porte s'élève à la somme de **5 657,00 € H.T.**

### Détails du financement

- ☒ 40 % financé par la D.E.T.R. soit 2 263,00 € H.T.,
- ☒ 40 % financé par le F.A.R soit 2 263,00 € H.T.
- ☒ 20 % financé par les fonds propres de la commune soit 1 131,00 € H.T.

## Programme annuel d'entretien de la voirie.

En 2026, le programme de voirie s'organisera au niveau des routes de la Crie, Pouzoult et le Rio Brûlé.

Nous tenons à présenter nos excuses aux habitants de Saugou pour ne pas avoir pu les informer à l'avance de la date des travaux de réfection de la voirie, l'entreprise prestataire ne nous ayant malheureusement pas tenu informés de son intervention. Nous espérons que ces travaux n'ont pas causé de gêne majeure dans vos déplacements et vous remercions de votre compréhension.



## Nouveauté 2026

*Changement de lieu  
Permanence de la coiffeuse*

À compter du 1<sup>er</sup> janvier, la coiffeuse interviendra à l'ancienne cantine de l'école et non plus à la salle des fêtes.

Merci de bien vouloir prendre note de ce changement pour vos prochains rendez-vous.

Pour toute question, n'hésitez pas à la contacter au 06.32.05.74.94

## Prochains passages à Sazeray

- ☞ Jeudi 15 janvier
- ☞ Jeudi 19 février
- ☞ Jeudi 19 mars

## **FORMULAIRE DE CONTACT**

La Mairie renouvelle le service d'aide destiné aux personnes âgées ou en situation de handicap, en cas de problème climatique ou épidémique. Cette démarche nous permet de connaître leur besoin ainsi que les personnes à contacter en cas d'urgence. Nous **recommandons fortement** aux personnes isolées et n'ayant pas de famille sur la commune, de compléter également ce formulaire pour que nous puissions intervenir en cas d'urgence.

Nous remettons à votre disposition le questionnaire à compléter et à nous retourner :

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date de naissance :** .....

**Vivez-vous :**  Seul(e)  En couple

**Nom et prénom du conjoint :** .....

**Date de naissance du conjoint :** .....

**Adresse :** .....

**Téléphone fixe :** .....

**Téléphone portable :** .....

**Adresse Mail :** .....

**Qualité au titre de laquelle vous vous inscrivez sur le registre :**

Personne âgée de plus de 70 ans

Personne adulte handicapée

Personne adulte malade

**Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville** .....

**Téléphone fixe :** .....

**Téléphone portable :** .....

**Adresse Mail :** .....

# TARIFS

## Les photocopies

### Copie en noir et blanc :

- ☞ Format A4 ..... 0,50 €
- ☞ Format A3 ..... 0,70 €

### Copie en couleur :

- ☞ Format A4 ..... 0,70 €
- ☞ Format A3 ..... 1,10 €

### Carte postale :

- ☞ L ’unité ..... 0,60 €
- ☞ Les quatre ..... 2,00 €

Location de la Salle des Fêtes    **Tarifs été** (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) **Tarifs hiver** (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

Nature de la manifestation	Tarifs pour les Sociétés ou particuliers ayant leur siège ou domicile <u>dans la commune</u>	Tarifs pour les Sociétés ou particuliers ayant leur siège ou domicile <u>hors commune</u>
Réunions, manifestations culturelles ou scolaires (arbre de Noël, expositions, conférences...)	<b>GRATUIT</b>	<b>70,00 €</b> <b>90,00 €</b>
Banquets des Associations	<b>120,00 €</b> (forfait 2 jours) <b>140,00 €</b> (forfait 2 jours)	<b>160,00 €</b> (forfait 2 jours) <b>180,00 €</b> (forfait 2 jours)
Mariages et repas privés	<b>170,00 €</b> <b>190,00 €</b>	<b>200,00 €</b> <b>220,00 €</b>
Vins d’honneur, galettes, réceptions...	<b>70,00 €</b> <b>90,00 €</b>	<b>120,00 €</b> <b>140,00 €</b>
Concours de belote, Lotos...	<b>70,00 €</b> <b>90,00 €</b>	<b>100,00 €</b> <b>120,00 €</b>
Cérémonie après obsèques	<b>40,00 €</b>	<b>40,00 €</b>
Thés dansants	<b>100,00 €</b> <b>120,00 €</b>	<b>150,00 €</b> <b>170,00 €</b>

\*Tarifs communs pour la grande et petite salle

### Condition Particulière

Toutes les associations communales ont droit à une manifestation gratuite par an.

### Caution

Un chèque de caution de garantie de 400,00 euros est à remettre au moment de la location.

### Versement d'arrhes

La moitié du règlement est à verser à la réservation.

### Badge Alarme

En cas de perte, il sera facturé 50,00 €.

### Concessions de terrains dans le cimetière communal.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas modifier les tarifs des concessions de terrain dans le cimetière communal de Sazeray pour l'année 2026. Pour rappel :

#### Concessions de terrain :

- ↳ Concession perpétuelle ..... **50,00 € le m<sup>2</sup>**
- ↳ Concession trentenaire ..... **30,00 € le m<sup>2</sup>**
- ↳ Inhumations dans le caveau provisoire ..... **5,00 € par jour**
- ☞ La durée d'inhumation dans le caveau provisoire ne devra en aucun cas excéder 12 mois.

#### Case au columbarium :

- ↳ Location de 15 ans renouvelable ..... **650,00 €**  
(pouvant recevoir de 1 à 4 urnes)
- ↳ Location de 30 ans renouvelable ..... **1 100,00 €**  
(pouvant recevoir de 1 à 4 urnes)

#### Cavurne :

- ↳ Location de 15 ans renouvelable ..... **450,00 €**  
(pouvant recevoir de 1 à 4 urnes)
- ↳ Location de 30 ans renouvelable ..... **800,00 €**  
(pouvant recevoir de 1 à 4 urnes)

#### Jardin du Souvenir :

La dispersion des cendres au sein du jardin du souvenir est exonérée de tout droit ou tarif.

Familles rurales est le premier mouvement familial associatif de France mais aussi un acteur incontournable de l'éducation populaire et de la défense des droits des consommateurs, pluraliste, indépendant et laïc. Le mouvement porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, le territoire et la vie associative.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la gestion du service d'aide à domicile sera gérée par la nouvelle association Familles Rurales d'aide sur le territoire de l'Indre (FRATRI).

**L'adhésion annuelle à l'association est de 24,00 € par famille.**

Les activités qui ont eu lieu en 2025

- ☞ Le 15 janvier : Repas des rois, belote et jeux,
- ☞ Le 08 février : 40<sup>ème</sup> Saint Blaise,
- ☞ Le 26 avril : Assemblée générale,
- ☞ Le 28 juin : 1<sup>ère</sup> randonnée pédestre,
- ☞ Le 6 juillet : Voyage à Apremont,
- ☞ Le 16 août : Saint Roch,
- ☞ Du 31 août au 05 septembre : voyage en Côte d'Opale,
- ☞ Le 02 novembre : Déjeuner choucroute,
- ☞ Le 16 novembre : Spectacle de Cirque au National Palace à Vierzon,
- ☞ Le 19 novembre : Assemblée Générale extraordinaire pour accepter les nouveaux statuts de la gestion du service d'aide à domicile.

Pour les activités 2026

- ☞ Le 14 janvier : Repas des rois,
- ☞ Le 07 février : Saint Blaise,
- ☞ Le 25 avril : Assemblée générale,
- ☞ Le 27 juin : 2<sup>ème</sup> randonnée pédestre,
- ☞ Le 16 août : Saint Roch,
- ☞ Du 10 au 15 septembre : voyage à Venise et les lacs Italiens,
- ☞ Le 08 novembre : Déjeuner choucroute,

Pour tout contact :

**Présidente** ----- Jacqueline CHAUMETTE  
① ----- 06.84.03.67.86





## Retour sur 2025

- ⊕ 11 janvier : Concours de belote,
- ⊕ 29 mars : Dîner dansant,
- ⊕ 04 mai : Randonnée pédestre,
- ⊕ 03 août : Fête annuelle et brocante,
- ⊕ 30 novembre : Loto.

## Les activités pour 2026

- ⊕ 17 janvier : concours de belote,
- ⊕ 28 mars : Soirée coq au vin,
- ⊕ 1<sup>er</sup> mai : Banquet du Comité,
- ⊕ 03 mai : Randonnée pédestre,
- ⊕ 02 août : Fête annuelle et brocante.

Pour tout contact :

**Président** ----- Didier BRUNET  
① ----- 06.62.43.40.72



Animation de *Mademoiselle Orchestra* lors de la fête annuelle du 02 août 2025.

**\*\* L'Entente Sportive Sazeray Vigoulant Vijo - ESSVV \*\***  
**Un club qui poursuit sa belle aventure.**

Fondé en 1983 par Lucien Amartin et Georges Naturel, le club de Sazeray – Vigoulant - Vijo poursuit, cette année encore, son chemin avec enthousiasme et passion. Quarante-deux ans après sa création, l'ESSVV reste un acteur sportif et associatif incontournable sur notre territoire.

L'équipe senior évolue cette saison en 4<sup>e</sup> division départementale et rassemble 31 licenciés dont 27 joueurs, 3 dirigeants membre du bureau et un arbitre officiel, M. Mohamed Labrinssi. L'ambiance y est toujours dynamique et conviviale et l'engagement des joueurs ne faiblit pas. Le club accueille d'ailleurs volontiers toute personne souhaitant rejoindre l'association, notamment pour prêter main-forte au niveau de l'arbitrage ou du bénévolat.

Le bureau est actuellement composé de :

- Président : Yann Amartin,
- Vice-président : Richard Grandjean,
- Président d'honneur : Didier Brunet,
- Secrétaire : Aurélie Auclair, assistée de Simon Auroy,
- Trésorière : Martine Lamy, secondée par Thomas Luneau.



Pour la saison 2025-2026, l'équipe est entraînée par Corentin Daudon, accompagné d'Anthony Devaux. Les entraînements se déroulent sur le stade de Sazeray dès que la météo le permet, chaque vendredi soir, et se poursuivent durant l'hiver au gymnase de Sainte-Sévère.

Sur le plan sportif, l'ESSVV participe à la Coupe Edouard Barès, la coupe Henri Legros ainsi qu'à la Coupe de l'Indre René Schoen, des compétitions qui permettent de maintenir un bon rythme tout au long de la saison. Comme chaque année, l'assemblée générale de juin est un moment important : l'occasion de faire le bilan sportif et financier, d'élire à nouveau le bureau et de préparer les événements à venir.

La vie du club repose aussi sur l'organisation de plusieurs manifestations essentielles à son fonctionnement : la vente des calendriers, le repas convivial de Noël, le concours de belote à la salle des fêtes de Vigoulant et le traditionnel méchoui réunissant bénévoles, licenciés et partenaires.

Ces rendez-vous contribuent à maintenir l'esprit chaleureux et la cohésion qui caractérisent l'ESSVV depuis plus de quatre décennies.

Le club tient à exprimer sa reconnaissance envers les municipalités de Sazeray, Vigoulant et Vijo, ainsi qu'envers l'ensemble des bénévoles, licenciés et sponsors qui œuvrent pour sa continuité.

Nous espérons vous retrouver nombreux autour du terrain les dimanches pour encourager nos joueurs !

Le bureau de l'ESSVV.

**Coupe Indre Seniors René SCHOEN**

**SEPTEMBRE**

Dimanche 14	14h30	SAZERAY – COINGS SERE AS1	1-0

**OCTOBRE**

Dimanche 12	14H30	SAZERAY - CLUIS	1-2

## Calendrier Championnat D4 - Poule C - Saison 2025/2026

### SEPTEMBRE

<b>Dimanche 7</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY – MONTCHEVRIER</b>	<b>1-3</b>
<b>Dimanche 21</b>	<b>15 H</b>	<b>PRUNIERS – SAZERAY (Stade de Pruniers)</b>	<b>0-5</b>

### OCTOBRE

<b>Dimanche 5</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY – ETRECHET ES 2</b>	<b>2-7</b>
<b>Dimanche 19</b>	<b>15H</b>	<b>MOSNAY EC1 – SAZERAY (Stade Montipouret)</b>	<b>0-0</b>

### NOVEMBRE

<b>Dimanche 2</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY – FC2S 2/NOHANT VIC</b>	<b>7-0</b>
<b>Dimanche 9</b>	<b>15H</b>	<b>FCBL 1 – SAZERAY (Stade de Briantes)</b>	<b>0-1</b>
<b>Dimanche 23</b>	<b>14h30</b>	<b>SAZERAY - CLUIS SS2</b>	<b>3-0</b>

### DECEMBRE

--	--	--	--

### JANVIER

<b>Dimanche 11</b>	<b>12H30</b>	<b>US MONTGIVRAY3 - SAZERAY</b>	
--------------------	--------------	---------------------------------	--

### FEVRIER

<b>Dimanche 22</b>	<b>15h</b>	<b>ETRECHET - SAZERAY</b>	
--------------------	------------	---------------------------	--

### MARS

<b>Dimanche 08</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY – MOSNAY EC1</b>	
<b>Dimanche 15</b>	<b>15H</b>	<b>FC2S 2– SAZERAY (Stade de Sarzay)</b>	
<b>Dimanche 22</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY – FCBL1</b>	
<b>Dimanche 29</b>	<b>15 H</b>	<b>CLUIS SS2 - SAZERAY</b>	

### AVRIL

<b>Dimanche 12</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY – JEU LES BOIS 2</b>	
<b>Dimanche 26</b>	<b>15H</b>	<b>JEU LES BOIS 2 - SAZERAY</b>	

### MAI

<b>Dimanche 3</b>	<b>15 H</b>	<b>SAZERAY- PRUNIERS JS 1</b>	
<b>Dimanche 24</b>	<b>15 H</b>	<b>MONTCHEVRIER 1 – SAZERAY</b>	
<b>Dimanche 31</b>	<b>15H</b>	<b>SAZERAY - MONTGIVRAY</b>	



## La Société de Chasse de Sazeray



Échange de quelques mots avec Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale de Chasse, le 14 mai 2025.

Pascal CHAUMETTE et les chasseurs de la Société Communale de Sazeray vous invitent à participer à leur déjeuner dansant animé par Etienne DENORMANDIE.

**Le dimanche 08 mars 2026 à 12h30 à la Salle des Fêtes de Sazeray**

### Menu

Kir

Terrines des Chasseurs

Potée Berrichonne

Salade / Fromage

Omelette Norvégienne

Blanc et rouge à discréTION

**PRIX : 25,00 € par personne**

### Bulletin de Réservation

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

Nombre de participants : ..... x 25€ = .....

Nous souhaitons être à la même table que : .....

**Renseignements et réservations jusqu'au lundi 02 mars 2026.**

Pascal CHAUMETTE, 28 Avenue de la Marche - 36160 Sazeray : 06.13.82.63.98

Patrice AMARTIN, 25, Beaumerle - 36160 Sazeray : 06.80.57.18.45

**Date et signature**



## **Déclaration des Manifestations**

### **Un Rappel Important aux Associations**

Chères associations,

Afin d'assurer le bon déroulement des événements organisés sur notre territoire et de garantir la sécurité de tous, il est désormais **obligatoire** pour toute association organisant une manifestation sportive ou événement public de faire une déclaration préalable sur le site **Manifestations Sportives**.

#### **Pourquoi cette déclaration est-elle importante ?**

1. **Sécurité renforcée** : En déclarant votre manifestation, vous permettez à la mairie et aux services de secours de prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de tous les participants et spectateurs.
2. **Respect des réglementations** : Cette démarche permet de vous assurer que votre événement respecte la législation en vigueur, en particulier en ce qui concerne les assurances, les conditions de sécurité et les mesures sanitaires.
3. **Facilitation des démarches administratives** : En effectuant cette déclaration en ligne, vous simplifiez vos démarches administratives, et vous bénéficiez d'une meilleure coordination avec les autorités locales.

#### **Comment procéder ?**

1. Rendez-vous sur le site Manifestations Sportives.
2. Créez un compte ou connectez-vous.
3. Complétez le formulaire de déclaration avec toutes les informations concernant votre événement (date, lieu, nombre de participants, etc.).
4. Soumettez la déclaration pour validation par la municipalité.

**Délai de déclaration** : La déclaration doit être effectuée au minimum **3 semaines avant la date de la manifestation**. Cela permettra aux autorités compétentes de s'organiser en conséquence.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette procédure afin que nous puissions tous contribuer au bon déroulement des événements à Sazeray.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour la déclaration, n'hésitez pas à contacter la mairie.

L'équipe municipale vous remercie pour votre collaboration et vous souhaite de nombreux succès dans vos événements à venir !

## A l'Amap Epipapu, bienvenue aux Amapiens de demain !

Ça bouge au pays Sévérien : l'Amap Epipapu compte bien faire parler d'elle ! Si le modèle « Amap » existe ailleurs en France et en particulier en ville, l'initiative est si rare dans le Sud de l'Indre que la question revient souvent : qu'est-ce qu'une Amap ? « C'est une Association de maintien de l'agriculture paysanne, explique Mathilde PETITPEZ, membre du collectif. Il s'agit, via l'association, de mettre en lien des producteurs et des consommateurs citoyens (les amapiens) pour la vente de produits locaux, en direct, une fois par semaine. »

A l'Amap Epipapu, les distributions des produits ont lieu tous les mardis de 18h30 à 19h30, 3 rue des Canards à Sainte-Sévère-sur-Indre et à la cantine de VijoN tous les mercredis, aux mêmes horaires. Au menu : des paniers de légumes, du pain, des produits laitiers (yaourt, lait, crème fraîche, fromages chèvre et vache), différentes viandes (poulets, bœuf, porc, agneau, lapin), des œufs, de la farine, des pâtes, du miel, des confitures, des fruits, des légumineuses, des huiles, des gâteaux, des tisanes, mais aussi du jus de pommes, du vin et des bières !

La majorité des produits sont cultivés en agriculture biologique, tous sont issus d'une agriculture locale, paysanne et vertueuse. « La vente en Amap est une sécurité, témoigne Etienne, maraîcher, car le consommateur s'engage sur un trimestre, via un contrat d'abonnement, à venir chercher les produits qu'il souhaite chaque semaine. C'est la clé du soutien au monde paysan, car les producteurs peuvent ainsi mieux planifier leur production, éviter les pertes et avoir une perspective économique plus sûre. »

Forte d'une soixantaine d'adhérents déjà, l'association et les 21 producteurs partenaires peuvent accueillir de nouveaux amapiens. Alors, si manger sainement, manger local, partager de bons moments et soutenir l'agriculture du territoire vous parle, n'hésitez pas à rejoindre l'aventure en envoyant un mail, en passant un coup de téléphone ou encore en venant à une distribution. Bienvenue aux amapiens de demain !

### Contact :

Mathilde PETITPEZ, 06 32 38 83 41

@ amap.epipapu@gmail.com

Facebook : Amap Epipapu - Sainte-Sévère-Sur-Indre & VijoN



Distribution un soir de novembre à la grange de l'Amap.

## FIBRE OPTIQUE



Pour les habitants non raccordés à la fibre optique :

Nous vous invitons à effectuer cette démarche sans tarder, car la date de fin de l'ADSL n'a pas encore été officiellement annoncée.

Anticipez pour éviter toute **interruption de service**.

Vous pouvez les contacter au 02.45.45.00.30 et vous renseigner sur le site [www.berryfibreoptique.fr](http://www.berryfibreoptique.fr)

